

PROPERTY

CONSULTING

Association des copropriétaires
Résidence Expo IV (0850.199.555)
Av de l'Exposition 376/378
1090 Bruxelles

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 2 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 2 octobre, les propriétaires de l'Association des Copropriétaires de la Résidence « EXPO IV » sise Av. de l'Exposition 376-378 à 1090 Bruxelles se sont réunis en assemblée générale ordinaire dans le pavillon Wouters, sise Rue Alexandre Wouters 12 à 1090 Bruxelles. Les convocations ont été adressées par le syndic suivant les délais légaux.

La séance est ouverte à 18h45.

Le syndic informe qu'aucune observation relative aux parties communes émanant de personnes occupant l'immeuble en vertu d'un droit personnel ou réel et ne disposant pas de droit de vote à l'assemblée ne lui a été adressée dans les délais. Les copropriétaires dispensent et se substituent au syndic quant à ses obligations et responsabilités pour toute communication prévue au C.C. art.577-10&4 envers les personnes occupantes disposant d'un droit réel ou personnel. Il est donc recommandé aux propriétaires bailleurs d'envoyer à leurs locataires copie des décisions qui les concernent.

Ensuite, l'assemblée passe à l'ordre du jour repris dans la convocation. Après délibérations, l'assemblée prend les décisions suivantes :

1. VERIFICATION DES PRESENCES - VALIDITE DE L'ASSEMBLEE

La liste des présences et procurations est déposée sur le bureau et restera annexée au livre des procès-verbaux.
Les 57 copropriétaires présents et/ou valablement représentés sur 110 forment 1142/2.010èmes de la copropriété.

Copropriétaires présents	36	sur 110	32,73%	736
Copropriétaires représentés	21	sur 110	19,09%	406
Copropriétaires absents	53	sur 110	48,18%	868
Totaux	110	sur 110	100,00%	2010
AG valide en participants	57		51,82%	
AG valide en quotités	1142		56,82%	

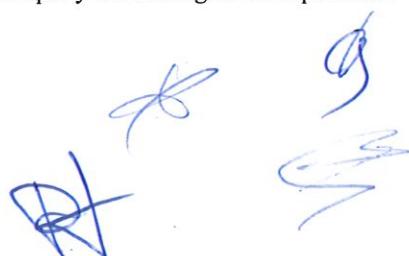
Le double quorum étant atteint, le syndic informe les copropriétaires que l'assemblée générale est valablement constituée et habilitée à délibérer sur l'ordre du jour repris dans la convocation. Les décisions doivent être prises conformément aux dispositions légales (C.C. Art. 577-6, 7 et 8) et aux stipulations de l'acte de base.

2. NOMINATION DU PRÉSIDENT DE LA SÉANCE ET DES SCRUTATEURS

A l'unanimité des propriétaires présents et représentés, il est décidé de nommer M. BRUNIN président de l'assemblée générale de ce jour.

3. NOMINATION DU SECRÉTAIRE DE LA SÉANCE

A l'unanimité des propriétaires présents et représentés, il est décidé de nommer le syndic, Property Consulting SPRL représentée par M. IVANOV Property Consulting, secrétaire de l'assemblée générale de ce jour.



4. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ET APPROBATION DES COMPTES – DECHARGES A DONNER AU COMMISSAIRE AUX COMPTES, AUX MEMBRES DU CONSEIL DE COPROPRIETE ET AU SYNDIC AU :

4.1 Approbation des comptes au 31/12/2023 :

Il est demandé à l'assemblée générale de procéder au vote :

A la majorité qualifiée des propriétaires présents et représentés, il est décidé d'approuver cette résolution.

Le détail des votes se trouvent sur les tableaux annexés au présent PV.

4.2. Décharges aux commissaires aux comptes :

Il est demandé à l'assemblée générale de procéder au vote :

A la majorité qualifiée des propriétaires présents et représentés, il est décidé d'approuver cette résolution.

Le détail des votes se trouvent sur les tableaux annexés au présent PV.

4.3. Décharges au syndic :

Il est demandé à l'assemblée générale de procéder au vote :

A la majorité qualifiée des propriétaires présents et représentés, il est décidé d'approuver cette résolution

Le détail des votes se trouvent sur les tableaux annexés au présent PV.

5. RAPPORT DU CONSEIL DE COPROPRIÉTÉ

Le cdc effectue son rapport de l'année écoulée. Le rapport sera transmis en avec le procès-verbal de l'assemblée.

6. FIXATION DU BUDGET FONDS DE ROULEMENT POUR L'EXERCICE 2025 (280.000€/AN – 139,30€/QUOTITE/AN)

Il est proposé à l'assemblée de maintenir le budget à destination du fonds de roulement de 280.000€ soit 139,30€/quotités/an.

Il est demandé à l'assemblée générale de voter sur ce point :

A la majorité qualifiée des propriétaires présents et représentés, il est décidé d'approuver cette décision.

Le détail des votes se trouvent sur les tableaux annexés au présent PV.

7. MAINTIEN/ADAPTATION DU BUDGET FONDS DE RESERVE POUR L'EXERCICE 2025 (150.000€/AN – 74,63€/QUOTITE/AN)

Il est proposé à l'assemblée générale d'augmenter le budget à destination du fonds de réserve à 150.000€/an.

Il est demandé à l'assemblée générale de voter sur ce point :

A la majorité qualifiée des propriétaires présents et représentés, il est décidé d'approuver cette décision.

Le détail des votes se trouvent sur les tableaux annexés au présent PV.

8. ART. 3.89 DU -C. CIVIL - §12 – RAPPORT D'ÉVALUATION DES CONTRATS DE FOURNITURES

8.1. Rapport d'évaluation des contrats de fourniture :

Afin de traiter efficacement ce point, une liste des fournisseurs réguliers est reprise dans le pv ci-dessous.

Le syndic invite les copropriétaires à transmettre leurs éventuelles remarques concernant les fournisseurs au conseil de copropriété afin que celui-ci puisse agir en conséquence avec l'aide du syndic.



Société	Adresse	Ville	Tél.	Catégorie
CLOSE BELGIUM	Van Overstraetenlaan 25	Braine l'Alleud	0489/10.20.27	Porte garage
ATK	Mechelsesteenweg 247	Bonheiden	015.55.51.51	Contrôle ascenseur
BALOISE		Bruxelles		Assurance
BERNARD FLAHAUX	Av des Quatre-Vingts Hêtres 26	Bruxelles	02.478.42.20	Jardinage
Chauffage Elaerts	Rue de Virginal 27, 1460 Ittre	Bruxelles	067/21.07.81	Entretien chaudière
MS ELECTRIQUE	Vilvoordsesteenweg 43/6	Grimbergen	0487/19.61.12	Contrôle d'accès
DEWISPELAERE	Oude Mechelsestraat 165	Stroombeek	02 267 21 70	Avocat
ERADICATION	rue Antoine Glume 44	Ramillies	0475 47 63 52	Traitemen nuisible
EUROBROKERS SA	Chaussée de Waterloo 1335/1	Bruxelles	02/375.39.42	Assurance
IMMO PLAQUETTES SPRL	Boulevard du Souverain 218	Bruxelles	02/478.05.54	Plaquette
ISTA	Square Marie Curie 50	Bruxelles	02/523.40.60	Lecture compteur
LE CHARME DU BOULEAU SPRL	Chaussée de Jette 576	Jette	0499/38.48.77 (Olivier)	Électricité/ Plomberie
Lift UP	Rue Sander Pierron 7	Bruxelles	02 588 01 00	Ascenseur
PC SPRL	Avenue de l'Exposition 376/3	Bruxelles	02 478 02 05	Syndic
Vivaqua	Bd de l'Impératrice 17-19	Bruxelles	02 518 88 10	Eau
DOURTE	Dokter Spitaelslaan 200	Lembeek	02 331 31 23	Contrôle d'accès garage + gestion caméra

Quelques remarques sur le Jardinier & Lift-Up.

Réunion à prévoir avec responsable de la société pour les jardins.

9. TRAVAUX - BUDGET ET FINANCEMENT – MANDAT AU CDC POUR LA VALIDATION DU DEVIS FINAL

9.1. Conformité électrique – finalisation du dossier – conformité des boxes de garages :

Les travaux de conformité doivent encore être finalisés. Il subsiste un point important concernant la conformité des garages, qui doit encore être effectuée et fait partie des communs.

Une offre a été obtenue de l'électricien de l'immeuble, celle-ci comprend des travaux sur le tableau communs et une grosse partie pour les boxe de garages fermés. Cela comprendra le remplacement complet du câblage pour l'alimentation du parking, un point lumineux et une prise électrique. La puissance sera limitée à 16 ampères par groupe de 3 garages.

Le devis s'élève à un total de 10.876€ HTVA.

Il est ensuite demandé à l'assemblée de voter quant à un accord de principe pour l'exécution des travaux :

A la majorité qualifiée des propriétaires présents et représentés, il est décidé d'approuver cette résolution.

Le détail des votes se trouvent sur les tableaux annexés au présent PV.

Il est proposé ensuite à l'assemblée de mandater le cdc pour valider l'offre finale :

A la majorité qualifiée des propriétaires présents et représentés, il est décidé d'approuver cette résolution

Le détail des votes se trouvent sur les tableaux annexés au présent PV.



9.2. Traitement et isolation des façades latérales – point informatif :

Suite à la plusieurs plaintes reçues concernant les infiltrations provenant des façades, une offre a été demandée pour ce travail afin d'effectuer un nettoyage complet, réfection des joints et pose d'un hydrofuge. Ces travaux se chiffre actuellement à près de 300.000€. Ce point sera soumis au vote lors d'une assemblée ultérieure.

10. REGLEMENT DU CONSEIL DE COPROPRIETE

Ce point n'est plus d'application.

11. REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR – MISE A JOUR QUANT A LA FOURNITURE D'ELECTRICITE DES BOXES PRIVATIFS SUITE AU FUTUR TRAVAUX DE CONFORMITE

Afin d'éviter toute installation non autorisée au niveau des box privatifs et converser la fourniture d'électricité via les parties communes il est proposé d'ajouter un point à ce sujet dans le règlement d'ordre intérieur :

« L'électricité fournie par la copropriété au niveau des boxes privatifs sert uniquement à alimenter une prise électrique ainsi qu'un point lumineux. Les garages seront groupés par 3 sur un disjoncteur de 16 Ampères. La copropriété se dégage de toute responsabilité quant à d'éventuelle installation dépassant cette puissance et pouvant donc amener à des coupures d'électricité, la fourniture d'électricité ne peut donc pas être garantie »

A la majorité qualifiée des propriétaires présents et représentés, il est décidé d'approuver cette décision

Le détail des votes se trouvent sur les tableaux annexés au présent PV.

12. PROPOSITION DE CHANGEMENT DE SALLE POUR LES PROCHAINES ASSEMBLÉES GENERALES

Ce point est à l'ordre du jour car depuis plusieurs années, le pavillon Wouters n'a plus que le mercredi de libre pour l'organisation des assemblées générales ce qui limite les possibilités. De plus, l'infrastructure est assez vieillissante et le parking est difficile pour les propriétaires externes.

Il est donc proposé de réaliser les futurs assemblées au Bowling Stones situé prochain de la copropriété (Chaussée de Bruxelles 397 à Wemmel). Celui-ci dispose de salle moderne équipée de projecteur et micro ainsi qu'un grand parking.

Il est ensuite demandé de passer au vote :

A la majorité qualifiée des propriétaires présents et représentés, il est décidé de ne pas approuver cette décision

Le détail des votes se trouvent sur les tableaux annexés au présent PV.

13. LOCAUX TECHNIQUE PLEIN D'ENCOMBRANTS - EVACUATION

Il est précisé à l'assemblée que les placards techniques au niveau des paliers sont remplis d'encombrants à plusieurs étages. Un avis sera affiché afin de prévenir les occupants et leur laisser le temps de libérer les locaux. Tous les encombrants restants seront évacués au frais de l'ACP.

Il est également rappelé que ces locaux techniques doivent rester libre de tout objet.

14. MISE A DISPOSITION D'UNE ENVELOPPE BUDGETAIRE DE 5000€ HTV AU SYNDIC, AVEC L'ACCORD DU CONSEIL DE COPROPRIETE POUR TOUT TRAVAUX NON-CONSERVATOIRE RELEVANT DE L'INTERET GENERAL DE LA COPROPRIETE

Il est renseigné à l'assemblée que pour l'exercice 2024, cette enveloppe a été utilisée pour l'amélioration de l'éclairage latérale ainsi que la commande de deux rampes supplémentaires pour les entrées qui seront prochainement placées.

Il est demandé à l'assemblée générale de voter quant à cette résolution :

A la majorité qualifiée des propriétaires présents et représentés, il est décidé d'approuver cette décision.

Le détail des votes se trouvent sur les tableaux annexés au présent PV.



15. ART. 3.90 DU CODE CIVIL - §1 – LES DISPOSITIONS REGISSANT DE LA RELATION ENTRE LE SYNDIC ET L'ASSOCIATION DES COPROPRIETAIRES – PROLONGATION DU CONTRAT

L'assemblée générale donne, à ce jour, irrévocablement et sans réserve décharge générale et complète au syndic démissionnaire pour l'exercice de sa mission et ce pour toute la durée du contrat.

Conformément aux stipulations de l'acte de base, le syndic est démissionnaire.
PROPERTY CONSULTING SPRL est candidat à sa réélection.

A la majorité qualifiée, il est décidé de reconduire PROPERTY CONSULTING.

➤ L'assemblée générale décide de reconduire le syndic PROPERTY CONSULTING SPRL (IPI 507.207 – 511.043) pour une durée d'un an minimum. La rémunération du Syndic est fixée à un total trimestriel de 6991,74€ HTVA pour la copropriété (exempt de T.V.A. – cfr. note ministérielle n° 13/1995 du 20 septembre 1995). Celle-ci sera indexée annuellement. La rémunération indexée ne pourra être inférieure à la dernière rémunération due.

Cette rémunération ne couvre pas les prestations supplémentaires et/ou complémentaires définies dans le barème et/ou les conditions générales. Elle ne couvre pas non plus les taxes et impôts, de quelque nature qu'ils soient. En ce qui concerne les frais administratifs courants, ceux-ci sont inclus dans les honoraires de base.

Concernant les pouvoirs de signature des comptes bancaires, l'assemblée générale marque expressément son accord qu'uniquement les représentants repris ci-dessous auront signature sur les comptes : Mr. Quentin LEMAIRE

A la majorité des propriétaires présents et représentés, il est décidé de reconduire le mandat de Property Consulting pour une durée d'un an ou jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

16. NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE COPROPRIETE ET DECHARGE POUR L'EXERCICE ECOULE

Comme prévu par le Code Civil, les membres du conseil de copropriété sont démissionnaires.

Les personnes suivantes se présentent pour intégrer le conseil de copropriété :

Mme. Coessens / Mme. Thiry / M. De Greef / M. Brunin / M. Flamand / M. Van Driessche.

A la majorité qualifiée des propriétaires présents et représentés, il est décidé de nommer les personnes ci-dessus comme membre du cdc et leur donner décharge pour l'exercice écoulé.

Le détail des votes se trouvent sur les tableaux annexés au présent PV.

17. NOMINATION DU/DES COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comme prévu par le Code Civil, le commissaire aux comptes est démissionnaire

Les personnes suivantes se proposent pour assurer le rôle pour l'exercice 2024 :

Mme. Coessens / M. Brunin

A la majorité qualifiée des propriétaires présents et représentés, il est décidé de nommer les personnes ci-dessus comme commissaires aux comptes.

Le détail des votes se trouvent sur les tableaux annexés au présent PV.

18. LEVEE DE SEANCE

La séance est levée à 20h30



Quorum au début de la séance

General
(Quorum atteint)

La séance à commencé le
02/10/2024 18:41

Copropriétaires présents	36	sur 110	32,73%	736
Copropriétaires représentés	21	sur 110	19,09%	406
Copropriétaires absents	53	sur 110	48,18%	868
Totaux	110	sur 110	100,00%	2010
AG valide en participants	57		51,82%	
AG valide en quotités	1142		56,82%	

Votes

Q01

Voté le: 02/10/2024 18:49

4.1. Approbation des comptes au 31/12/2023	Pour	1076	100,00%	Majorité absolue (50% + 1)	
	Contre	0	0,00%	La résolution est acceptée	
	Voix exprimées	1076	-		
	Abstention	66	-		
	Absent	868	-		
POUR	AJARI - ALAMI, BAILLY, BERGER, BRUNEEEL - DERY, BRUNIN, CAMPEERT - DUYTS, CHEN, CHOPLIN, CIPIDO, CLAESSENS, DE GREEF - HANNAERT, DE GRIJSE, DE KEERSMAEKER, DE LA RUELLE, DE WILDE, DE WOLF - DUBART, DEPOTER, DEQUANTER, DOLYAN A., DOLYAN G., DVORAKOVA, EDWARDS, FLAMAND, HOFMANS, IMPATIENT, JACKSON, LECOMTE, LEFEVRE, LEMOGOUM - BRIONES, LOPUCH, MARCELO, MARCHESI, MASSART G., MBAIHOUNDA - IRAKOZE, MEYSKENS - VEREB, MORREEL, OVALI - MENEUVSE, POTY, PYCK B., PYCK F., RAMAKERS - KUNA, REIGEL - EL HOUSSINE, ROMMES, SAFI - ALMAAS, SANGWA SAFI YOGO Aurelia, SWALENS - COESENS, TAGHON, TAHTIKO, THIRY, TRUJILLO RUIZ, VAN DRIESSCHE, VAN LIERDE, VERHOEVEN - BERNARD, WANG - CHEN				
CONTRE	-				
ABSTENTION	FOUQUIER, LIASKHEL MOHAMAD, SEBA				

Q02

Voté le: 02/10/2024 18:51

4.2. Décharges aux commissaires aux comptes	Pour	1142	100,00%	Majorité absolue (50% + 1)	
	Contre	0	0,00%	La résolution est acceptée	
	Voix exprimées	1142	-		
	Abstention	0	-		
	Absent	868	-		
POUR	AJARI - ALAMI, BAILLY, BERGER, BRUNEEEL - DERY, BRUNIN, CAMPEERT - DUYTS, CHEN, CHOPLIN, CIPIDO, CLAESSENS, DE GREEF - HANNAERT, DE GRIJSE, DE KEERSMAEKER, DE LA RUELLE, DE WILDE, DE WOLF - DUBART, DEPOTER, DEQUANTER, DOLYAN A., DOLYAN G., DVORAKOVA, EDWARDS, FLAMAND, FOUQUIER, HOFMANS, IMPATIENT, JACKSON, LECOMTE, LEFEVRE, LEMOGOUM - BRIONES, LIASKHEL MOHAMAD, LOPUCH, MARCELO, MARCHESI, MASSART G., MBAIHOUNDA - IRAKOZE, MEYSKENS - VEREB, MORREEL, OVALI - MENEUVSE, POTY, PYCK B., PYCK F., RAMAKERS - KUNA, REIGEL - EL HOUSSINE, ROMMES, SAFI - ALMAAS, SANGWA SAFI YOGO Aurelia, SEBA, SWALENS - COESENS, TAGHON, TAHTIKO, THIRY, TRUJILLO RUIZ, VAN DRIESSCHE, VAN LIERDE, VERHOEVEN - BERNARD, WANG - CHEN				
CONTRE	-				
ABSTENTION	-				

Q03

Voté le: 02/10/2024 18:56

4.3. Décharges au syndic	Pour	1063	100,00%	Majorité absolue (50% + 1)
	Contre	0	0,00%	La résolution est acceptée
	Voix exprimées	1063	-	
	Abstention	79	-	
	Absent	868	-	
POUR	AJARI - ALAMI, BAILLY, BERGER, BRUNEEEL - DERY, BRUNIN, CAMPEERT - DUYTS, CHEN, CHOPLIN, CIPIDO, CLAESSENS, DE GREEF - HANNAERT, DE GRIJSE, DE KEERSMAEKER, DE LA RUELLE, DE WILDE, DE WOLF - DUBART, DEPOTER, DEQUANTER, DOLYAN A., DOLYAN G., DVORAKOVA, EDWARDS, FLAMAND, HOFMANS, IMPATIENT, JACKSON, LECOMTE, LEFEVRE, LEMOGOUM - BRIONES, LOPUCH, MARCELO, MARCHESI, MASSART G., MBAIHOUNDA - IRAKOZE, MEYSKENS - VEREB, MORREEL, OVALI - MENEUVSE, POTY, PYCK B., PYCK F., RAMAKERS - KUNA, ROMMES, SAFI -			



	ALMAAS, SANGWA SAFI YOGO Aurelia, SWALENS - COESENS, TAGHON, TAHTIKO, THIRY, TRUJILLO RUIZ, VAN DRIESSCHE, VAN LIERDE, VERHOEVEN - BERNARD, WANG - CHEN
CONTRE	-
ABSTENTION	FOUQUIER, LIASKHEL MOHAMAD, REIGEL - EL HOUSSINE, SEBA

Q04

Voté le: 02/10/2024 19:44

6. Fixation du budget fonds de roulement pour l'exercice 2025 (280.000€/an -- 139,30€/quotité/an)	Pour	1143	100,00%	Majorité absolue (50% + 1)
	Contre	0	0,00%	La résolution est acceptée
	Voix exprimées	1143	-	
	Abstention	19	-	
	Absent	848	-	
POUR	AJARI - ALAMI, BAIA MENDES - FONSECA MONIZ, BAILLY, BERGER, BRUNEEL - DERY, BRUNIN, CAMPEERT - DUYTS, CHEN, CIPIDO, CLAESSENS, DE GREEF - HANNAERT, DE GRIJSE, DE KEERSMAEKER, DE LA RUELLE, DE WILDE, DE WOLF - DUBART, DEPOTER, DEQUANTER, DOLYAN A., DOLYAN G., DVORAKOVA, EDWARDS, FLAMAND, FOUQUIER, HOFMANS, IMPATIENT, JACKSON, LECOMTE, LEFEVRE, LEMOGOUM - BRIONES, LIASKHEL MOHAMAD, LOPUCH, MARCELO, MARCHESI, MASSART G., MBAIHOUNDA - IRAKOZE, MEYSKENS - VEREB, MORREEL, OVALI - MENEUVSE, POTY, PYCK B., PYCK F., RAMAKERS - KUNA, REIGEL - EL HOUSSINE, ROMMES, SAFI - ALMAAS, SANGWA SAFI YOGO Aurelia, SEBA, SWALENS - COESENS, TAGHON, TAHTIKO, THIRY, TRUJILLO RUIZ, VAN DRIESSCHE, VAN LIERDE, VERHOEVEN - BERNARD, WANG - CHEN			
CONTRE	-			
ABSTENTION	CHOPLIN			

Q05

Voté le: 02/10/2024 19:48

7. Maintien/adaptation du budget fonds de réserve pour l'exercice 2025 (150.000€/an -- 74,63€/quotité/an)	Pour	832	79,54%	Majorité absolue (50% + 1)
	Contre	214	20,46%	La résolution est acceptée
	Voix exprimées	1046	-	
	Abstention	116	-	
	Absent	848	-	
POUR	BAIA MENDES - FONSECA MONIZ, BAILLY, BERGER, BRUNEEL, CAMPEERT - DUYTS, CHEN, CLAESSENS, DE GREEF - HANNAERT, DE GRIJSE, DE KEERSMAEKER, DE LA RUELLE, DE WILDE, DE WOLF - DUBART, DEPOTER, DOLYAN A., DOLYAN G., DVORAKOVA, FLAMAND, FOUQUIER, HOFMANS, JACKSON, LECOMTE, LEFEVRE, LEMOGOUM - BRIONES, LIASKHEL MOHAMAD, MARCELO, MASSART G., MBAIHOUNDA - IRAKOZE, MEYSKENS - VEREB, POTY, PYCK B., ROMMES, SAFI - ALMAAS, SEBA, SWALENS - COESENS, TAGHON, TAHTIKO, THIRY, VAN LIERDE, VERHOEVEN - BERNARD, WANG - CHEN			
CONTRE	CHOPLIN, DEQUANTER, EDWARDS, LOPUCH, MARCHESI, MORREEL, OVALI - MENEUVSE, PYCK F., RAMAKERS - KUNA, REIGEL - EL HOUSSINE, SANGWA SAFI YOGO Aurelia			
ABSTENTION	AJARI - ALAMI, BRUNEEL - DERY, CIPIDO, IMPATIENT, TRUJILLO RUIZ, VAN DRIESSCHE			

Q06

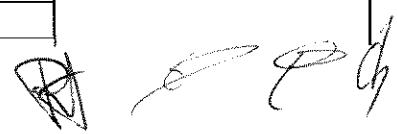
Voté le: 02/10/2024 20:02

9.1. Conformité électrique – finalisation du dossier – conformité des boxes de garages	Pour	783	79,33%	Majorité absolue (50% + 1)
	Contre	204	20,67%	La résolution est acceptée
	Voix exprimées	987	-	
	Abstention	175	-	
	Absent	848	-	
POUR	BAIA MENDES - FONSECA MONIZ, BERGER, BRUNIN, CAMPEERT - DUYTS, CLAESSENS, DE GREEF - HANNAERT, DE GRIJSE, DE KEERSMAEKER, DE LA RUELLE, DE WILDE, DE WOLF - DUBART, DEPOTER, DOLYAN A., DOLYAN G., DVORAKOVA, EDWARDS, FLAMAND, HOFMANS, IMPATIENT, JACKSON, LECOMTE, LEMOGOUM - BRIONES, LOPUCH, MARCHESI, MASSART G., MBAIHOUNDA - IRAKOZE, MORREEL, OVALI - MENEUVSE, POTY, RAMAKERS - KUNA, REIGEL - EL HOUSSINE, ROMMES, SAFI - ALMAAS, SANGWA SAFI YOGO Aurelia, SWALENS - COESENS, TAGHON, TAHTIKO, THIRY, VAN LIERDE			
CONTRE	BAILLY, CHOPLIN, CIPIDO, DEQUANTER, FOUQUIER, LIASKHEL MOHAMAD, MARCELO, MEYSKENS - VEREB, SEBA, VERHOEVEN - BERNARD			
ABSTENTION	AJARI - ALAMI, BRUNEEL - DERY, CHEN, LEFEVRE, PYCK B., PYCK F., TRUJILLO RUIZ, VAN DRIESSCHE, WANG - CHEN			

Q07

Voté le: 02/10/2024 20:10

9.1. Conformité électrique – finalisation du dossier – conformité des boxes de garages (mandat au CDC pour la validation du devis final)	Pour	879	85,67%	Majorité des 2/3 (66,67%)
	Contre	147	14,33%	La résolution est acceptée
	Voix exprimées	1026	-	



	Abstention	136	-	
	Absent	848	-	
POUR	BAIA MENDES - FONSECA MONIZ, BERGER, BRUNIN, CAMPEERT - DUYTS, CHEN, CHOPLIN, CLAESSENS, DE GREEF - HANNAERT, DE GRIJSE, DE KEERSMAEKER, DE LA RUELLE, DE WILDE, DE WOLF - DUBART, DEPOTER, DEQUANTER, DOLYAN A., DOLYAN G., DVORAKOVA, EDWARDS, FLAMAND, HOFMANS, IMPATIENT, JACKSON, LECOMTE, LEMOGOUM - BRIONES, LOPUCH, MARCHESI, MASSART G., MBAIHOUNDA - IRAKOZE, MEYSKENS - VEREB, MORREEL, OVALI - MENEUVSE, POTY, RAMAKERS - KUNA, REIGEL - EL HOUSSINE, ROMMES, SAFI - ALMAAS, SANGWA SAFI YOGO Aurelia, SWALENS - COESENS, TAGHON, TAHTIKO, THIRY, VAN LIERDE, WANG - CHEN			
CONTRE	BAILLY, CIPIDO, FOQUIER, LIASKHEL MOHAMAD, MARCELO, SEBA, VERHOEVEN - BERNARD			
ABSTENTION	AJARI - ALAMI, BRUNEEL - DERY, LEFEVRE, PYCK B., PYCK F., TRUJILLO RUIZ, VAN DRIESSCHE			

Q08

La question n'a pas été soumise au vote.

Q09

Voté le: 02/10/2024 20:20

11. Règlement d'ordre intérieur – mise à jour quant à la fourniture de l'électricité des box privatisés suite aux futurs travaux de conformité	Pour	999	92,67%	Majorité absolue (50% + 1) La résolution est acceptée
	Contre	79	7,33%	
	Voix exprimées	1078	-	
	Abstention	84	-	
	Absent	848	-	
POUR	BAIA MENDES - FONSECA MONIZ, BAILLY, BERGER, BRUNIN, CAMPEERT - DUYTS, CHEN, CHOPLIN, CLAESSENS, DE GREEF - HANNAERT, DE GRIJSE, DE KEERSMAEKER, DE LA RUELLE, DE WILDE, DE WOLF - DUBART, DEPOTER, DEQUANTER, DOLYAN A., DOLYAN G., DVORAKOVA, EDWARDS, FLAMAND, HOFMANS, IMPATIENT, JACKSON, LECOMTE, LEFEVRE, LEMOGOUM - BRIONES, LOPUCH, MARCHESI, MASSART G., MBAIHOUNDA - IRAKOZE, MEYSKENS - VEREB, MORREEL, OVALI - MENEUVSE, POTY, PYCK B., PYCK F., RAMAKERS - KUNA, REIGEL - EL HOUSSINE, ROMMES, SAFI - ALMAAS, SANGWA SAFI YOGO Aurelia, SWALENS - COESENS, TAGHON, TAHTIKO, THIRY, TRUJILLO RUIZ, VAN LIERDE, VERHOEVEN - BERNARD, WANG - CHEN			
CONTRE	FOQUIER, LIASKHEL MOHAMAD, MARCELO, SEBA			
ABSTENTION	AJARI - ALAMI, BRUNEEL - DERY, CIPIDO, VAN DRIESSCHE			

Q10

Voté le: 02/10/2024 20:26

12. Proposition du changement de salle pour les prochaines assemblées générales	Pour	24	2,29%	Majorité absolue (50% + 1) La résolution est rejetée
	Contre	1024	97,71%	
	Voix exprimées	1048	-	
	Abstention	114	-	
	Absent	848	-	
POUR	DE KEERSMAEKER, TAHTIKO			
CONTRE	BAIA MENDES - FONSECA MONIZ, BAILLY, BERGER, BRUNIN, CAMPEERT - DUYTS, CHEN, CHOPLIN, CIPIDO, CLAESSENS, DE GREEF - HANNAERT, DE GRIJSE, DE LA RUELLE, DE WILDE - DUBART, DEPOTER, DEQUANTER, DOLYAN A., DOLYAN G., DVORAKOVA, EDWARDS, FOQUIER, HOFMANS, IMPATIENT, JACKSON, LECOMTE, LEFEVRE, LEMOGOUM - BRIONES, LIASKHEL MOHAMAD, LOPUCH, MARCELO, MARCHESI, MASSART G., MBAIHOUNDA - IRAKOZE, MEYSKENS - VEREB, MORREEL, OVALI - MENEUVSE, POTY, PYCK B., PYCK F., RAMAKERS - KUNA, REIGEL - EL HOUSSINE, ROMMES, SAFI - ALMAAS, SANGWA SAFI YOGO Aurelia, SEBA, SWALENS - COESENS, TAGHON, TRUJILLO RUIZ, VERHOEVEN - BERNARD, WANG - CHEN			
ABSTENTION	AJARI - ALAMI, BRUNEEL - DERY, FLAMAND, THIRY, VAN DRIESSCHE, VAN LIERDE			

Q11

Voté le: 02/10/2024 20:32

14. Mise à disposition d'une enveloppe budgétaire de 5000€ HTVA au syndic, avec l'accord du conseil de copropriété pour tout travaux non-conservatoire relevant de l'intérêt général de la copropriété	Pour	946	85,46%	Majorité des 2/3 (66,67%) La résolution est acceptée
	Contre	161	14,54%	
	Voix exprimées	1107	-	
	Abstention	55	-	
	Absent	848	-	
POUR	AJARI - ALAMI, BAIA MENDES - FONSECA MONIZ, BAILLY, BERGER, BRUNIN - DERY, BRUNIN, CAMPEERT - DUYTS, CHEN, CLAESSENS, DE GREEF - HANNAERT, DE GRIJSE, DE LA RUELLE, DE WILDE, DE WOLF - DUBART, DEPOTER, DEQUANTER, DOLYAN A., DOLYAN G., DVORAKOVA, EDWARDS, FLAMAND, HOFMANS, IMPATIENT, JACKSON, LECOMTE, LEMOGOUM - BRIONES, LOPUCH, MARCHESI, MASSART G., MBAIHOUNDA - IRAKOZE, POTY, PYCK B., PYCK F., RAMAKERS - KUNA, REIGEL - EL HOUSSINE, ROMMES, SAFI - ALMAAS, SANGWA SAFI YOGO Aurelia, SWALENS - COESENS, TAGHON, TAHTIKO, THIRY, VAN DRIESSCHE, VAN LIERDE, VERHOEVEN - BERNARD, WANG - CHEN			



CONTRE	CHOPLIN, CIPIDO, FOUQUIER, LIASKHEL MOHAMAD, MARCELO, MORREEL, OVALI - MENEUVSE, SEBA			
ABSTENTION	DE KEERSMAEKER, LEFEVRE, MEYSKENS - VEREB, TRUJILLO RUIZ			

Q12

Voté le: 02/10/2024 20:34

15. Art. 3.90 du Code Civil - §1 – Les dispositions régissant la relation entre le syndic et l'association des copropriétaires – Prolongation du contrat	Pour	970	89,73%	Majorité absolue (50% + 1)
	Contre	111	10,27%	La résolution est acceptée
	Voix exprimées	1081	-	
	Abstention	81	-	
	Absent	848	-	
POUR	AJARI - ALAMI, BAIA MENDES - FONSECA MONIZ, BAILLY, BERGER, BRUNEEL - DERY, BRUNIN, CHEN, CHOPLIN, CIPIDO, CLAESSENS, DE GREEF - HANNAERT, DE LA RUELLE, DE WILDE, DE WOLF - DUBART, DEPOTER, DEQUANTER, DOLYAN A., DOLYAN G., DVORAKOVA, EDWARDS, FLAMAND, HOFMANS, LECOMTE, LEFEVRE, LOPUCH, MARCHESI, MASSART G., MBAIHOUNDA - IRAKOZE, MEYSKENS - VEREB, MORREEL, OVALI - MENEUVSE, POTY, PYCK B., PYCK F., ROMMES, SAFI - ALMAAS, SANGWA SAFI YOGO Aurelia, SWALENS - COESENS, TAGHON, TAHTIKO, THIRY, TRUJILLO RUIZ, VAN DRIESSCHE, VAN LIERDE, VERHOEVEN - BERNARD, WANG - CHEN			
CONTRE	FOUQUIER, IMPATIENT, LIASKHEL MOHAMAD, MARCELO, REIGEL - EL HOUSSINE, SEBA			
ABSTENTION	CAMPEERT - DUYTS, DE GRIJSE, DE KEERSMAEKER, JACKSON, LEMOGOUM - BRIONES, RAMAKERS - KUNA			

Q13

Voté le: 02/10/2024 20:35

16. Nomination des membres du conseil de copropriété et décharge pour l'exercice écoulé - Mme. COESENS	Pour	1083	100,00%	Majorité absolue (50% + 1)
	Contre	0	0,00%	La résolution est acceptée
	Voix exprimées	1083	-	
	Abstention	79	-	
	Absent	848	-	
POUR	AJARI - ALAMI, BAIA MENDES - FONSECA MONIZ, BAILLY, BERGER, BRUNEEL - DERY, BRUNIN, CHEN, CAMPEERT - DUYTS, CHEN, CHOPLIN, CIPIDO, CLAESSENS, DE GREEF - HANNAERT, DE GRIJSE, DE KEERSMAEKER, DE LA RUELLE, DE WILDE, DE WOLF - DUBART, DEPOTER, DEQUANTER, DOLYAN A., DOLYAN G., DVORAKOVA, EDWARDS, FLAMAND, HOFMANS, IMPATIENT, JACKSON, LECOMTE, LEFEVRE, LEMOGOUM - BRIONES, LOPUCH, MARCHESI, MASSART G., MBAIHOUNDA - IRAKOZE, MEYSKENS - VEREB, MORREEL, OVALI - MENEUVSE, POTY, PYCK B., PYCK F., RAMAKERS - KUNA, REIGEL - EL HOUSSINE, ROMMES, SAFI - ALMAAS, SANGWA SAFI YOGO Aurelia, SWALENS - COESENS, TAGHON, TAHTIKO, THIRY, TRUJILLO RUIZ, VAN DRIESSCHE, VAN LIERDE, VERHOEVEN - BERNARD, WANG - CHEN			
CONTRE	-			
ABSTENTION	FOUQUIER, LIASKHEL MOHAMAD, MARCELO, SEBA			

Q14

Voté le: 02/10/2024 20:36

16. Nomination des membres du conseil de copropriété et décharge pour l'exercice écoulé - Mme. THIRY	Pour	917	87,42%	Majorité absolue (50% + 1)
	Contre	132	12,58%	La résolution est acceptée
	Voix exprimées	1049	-	
	Abstention	113	-	
	Absent	848	-	
POUR	AJARI - ALAMI, BAIA MENDES - FONSECA MONIZ, BAILLY, BERGER, BRUNEEL - DERY, BRUNIN, CHEN, CHOPLIN, CIPIDO, CLAESSENS, DE GREEF - HANNAERT, DE LA RUELLE, DE WILDE, DE WOLF - DUBART, DEPOTER, DOLYAN A., DOLYAN G., DVORAKOVA, EDWARDS, FLAMAND, HOFMANS, IMPATIENT, LECOMTE, LOPUCH, MARCHESI, MASSART G., MBAIHOUNDA - IRAKOZE, MEYSKENS - VEREB, PYCK B., PYCK F., RAMAKERS - KUNA, ROMMES, SAFI - ALMAAS, SANGWA SAFI YOGO Aurelia, SWALENS - COESENS, TAGHON, TAHTIKO, THIRY, TRUJILLO RUIZ, VAN DRIESSCHE, VAN LIERDE, VERHOEVEN - BERNARD, WANG - CHEN			
CONTRE	FOUQUIER, LIASKHEL MOHAMAD, MARCELO, MORREEL, OVALI - MENEUVSE, POTY, SEBA			
ABSTENTION	CAMPEERT - DUYTS, DE GRIJSE, DE KEERSMAEKER, DEQUANTER, JACKSON, LEFEVRE, LEMOGOUM - BRIONES, REIGEL - EL HOUSSINE			

Q15

Voté le: 02/10/2024 20:37

16. Nomination des membres du conseil de copropriété et décharge pour l'exercice écoulé - M. DE GREEF	Pour	873	83,30%	Majorité absolue (50% + 1)
	Contre	175	16,70%	La résolution est acceptée
	Voix exprimées	1048	-	
	Abstention	114	-	



	Absent	848	-	
POUR	AJARI - ALAMI, BAIA MENDES - FONSECA MONIZ, BERGER, BRUNEEL - DERY, BRUNIN, CHEN, CHOPLIN, CIPIDO, CLAESSENS, DE GREEF - HANNAERT, DE LA RUELLE, DE WILDE, DE WOLF - DUBART, DEPOTER, DOLYAN A., DOLYAN G., DVORAKOVA, EDWARDS, FLAMAND, HOFMANS, LECOMTE, LOPUCH, MASSART G., MBAIHOUNDA - IRAKOZE, MEYSKENS - VEREB, MORREEL, OVALI - MENEUVSE, PYCK B., PYCK F., RAMAKERS - KUNA, ROMMES, SAFI - ALMAAS, SANGWA SAFI YOGO Aurelia, SWALENS - COESSENS, TAGHON, TAHTIKO, THIRY, TRUJILLO RUIZ, VAN DRIESSCHE, VAN LIERDE, WANG - CHEN			
CONTRE	BAILLY, DEQUANTER, FOUQUIER, IMPATIENT, LIASKHEL MOHAMAD, MARCELO, REIGEL - EL HOUSSINE, SEBA, VERHOEVEN - BERNARD			
ABSTENTION	CAMPEERT - DUYTS, DE GRIJSE, DE KEERSMAEKER, JACKSON, LEFEVRE, LEMOGOUM - BRIONES, MARCHESI, POTY			

Q16

Voté le: 02/10/2024 20:38

16. Nomination des membres du conseil de copropriété et décharge pour l'exercice écoulé - M. BRUNIN	Pour	1040	100,00%	Majorité absolue (50% + 1) La résolution est acceptée
	Contre	0	0,00%	
	Voix exprimées	1040	-	
	Abstention	122	-	
	Absent	848	-	
POUR	AJARI - ALAMI, BAIA MENDES - FONSECA MONIZ, BAILLY, BERGER, BRUNEEL - DERY, CAMPEERT - DUYTS, CHEN, CHOPLIN, CIPIDO, CLAESSENS, DE GREEF - HANNAERT, DE GRIJSE, DE LA RUELLE, DE WILDE, DE WOLF - DUBART, DEPOTER, DEQUANTER, DOLYAN A., DOLYAN G., DVORAKOVA, EDWARDS, FLAMAND, HOFMANS, IMPATIENT, JACKSON, LECOMTE, LEMOGOUM - BRIONES, LOPUCH, MARCHESI, MASSART G., MBAIHOUNDA - IRAKOZE, MEYSKENS - VEREB, MORREEL, OVALI - MENEUVSE, POTY, PYCK B., PYCK F., RAMAKERS - KUNA, REIGEL - EL HOUSSINE, ROMMES, SAFI - ALMAAS, SANGWA SAFI YOGO Aurelia, SWALENS - COESSENS, TAGHON, TAHTIKO, THIRY, TRUJILLO RUIZ, VAN DRIESSCHE, VAN LIERDE, VERHOEVEN - BERNARD, WANG - CHEN			
CONTRE	-			
ABSTENTION	BRUNIN, DE KEERSMAEKER, FOUQUIER, LEFEVRE, LIASKHEL MOHAMAD, MARCELO, SEBA			

Q17

Voté le: 02/10/2024 20:39

16. Nomination des membres du conseil de copropriété et décharge pour l'exercice écoulé - M. FLAMAND	Pour	1051	98,78%	Majorité absolue (50% + 1) La résolution est acceptée
	Contre	13	1,22%	
	Voix exprimées	1064	-	
	Abstention	98	-	
	Absent	848	-	
POUR	AJARI - ALAMI, BAIA MENDES - FONSECA MONIZ, BAILLY, BERGER, BRUNEEL - DERY, BRUNIN, CAMPEERT - DUYTS, CHEN, CHOPLIN, CIPIDO, CLAESSENS, DE GREEF - HANNAERT, DE GRIJSE, DE KEERSMAEKER, DE LA RUELLE, DE WILDE, DE WOLF - DUBART, DEPOTER, DEQUANTER, DOLYAN A., DOLYAN G., DVORAKOVA, EDWARDS, HOFMANS, IMPATIENT, JACKSON, LECOMTE, LEFEVRE, LEMOGOUM - BRIONES, LOPUCH, MARCHESI, MASSART G., MBAIHOUNDA - IRAKOZE, MEYSKENS - VEREB, MORREEL, OVALI - MENEUVSE, POTY, PYCK B., PYCK F., RAMAKERS - KUNA, ROMMES, SAFI - ALMAAS, SANGWA SAFI YOGO Aurelia, SWALENS - COESSENS, TAGHON, TAHTIKO, THIRY, TRUJILLO RUIZ, VAN DRIESSCHE, VAN LIERDE, VERHOEVEN - BERNARD, WANG - CHEN			
CONTRE	REIGEL - EL HOUSSINE			
ABSTENTION	FLAMAND, FOUQUIER, LIASKHEL MOHAMAD, MARCELO, SEBA			

Q18

Voté le: 02/10/2024 20:39

16. Nomination des membres du conseil de copropriété et décharge pour l'exercice écoulé - M. VAN DRIESSCHE	Pour	380	72,66%	Majorité absolue (50% + 1) La résolution est acceptée
	Contre	143	27,34%	
	Voix exprimées	523	-	
	Abstention	639	-	
	Absent	848	-	
POUR	BAIA MENDES - FONSECA MONIZ, CHEN, CLAESSENS, DE WOLF - DUBART, DOLYAN A., DOLYAN G., EDWARDS, LECOMTE, LOPUCH, MARCHESI, MBAIHOUNDA - IRAKOZE, RAMAKERS - KUNA, ROMMES, SAFI - ALMAAS, SANGWA SAFI YOGO Aurelia, TAGHON, TAHTIKO, TRUJILLO RUIZ, WANG - CHEN			
CONTRE	BAILLY, CHOPLIN, DE KEERSMAEKER, DEQUANTER, HOFMANS, MORREEL, OVALI - MENEUVSE, VERHOEVEN - BERNARD			
ABSTENTION	AJARI - ALAMI, BERGER, BRUNEEL - DERY, BRUNIN, CAMPEERT - DUYTS, CIPIDO, DE GREEF - HANNAERT, DE GRIJSE, DE LA RUELLE, DE WILDE, DEPOTER, DVORAKOVA, FLAMAND, FOUQUIER, IMPATIENT, JACKSON, LEFEVRE, LEMOGOUM - BRIONES, LIASKHEL MOHAMAD, MARCELO, MASSART G., MEYSKENS - VEREB, POTY, PYCK B., PYCK F., REIGEL - EL HOUSSINE, SEBA, SWALENS - COESSENS, THIRY, VAN DRIESSCHE, VAN LIERDE			



Q19

Voté le: 02/10/2024 20:40

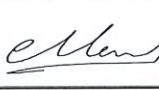
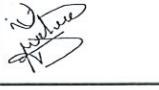
17. Nomination du/des commissaire aux comptes - Mme. COESENS	Pour	1061	100,00%	Majorité absolue (50% + 1) La résolution est acceptée	
	Contre	0	0,00%		
	Voix exprimées	1061	-		
	Abstention	101	-		
	Absent	848	-		
POUR	AJARI - ALAMI, BAIA MENDES - FONSECA MONIZ, BAILLY, BERGER, BRUNEEL - DERY, BRUNIN, CAMPEERT - DUYTS, CHEN, CHOPLIN, CIPIDO, CLAESSENS, DE GREEF - HANNAERT, DE GRIJSE, DE KEERSMAEKER, DE LA RUELLE, DE WILDE, DE WOLF - DUBART, DEPOTER, DEQUANTER, DOLYAN A., DOLYAN G., DVORAKOVA, EDWARDS, FLAMAND, HOFMANS, IMPATIENT, JACKSON, LECOMTE, LEMOGOUM - BRIONES, LOPUCH, MARCHESI, MASSART G., MBAIHOUNDA - IRAKOZE, MEYSKENS - VEREB, MORREEL, OVALI - MENEUVSE, POTY, PYCK B., PYCK F., RAMAKERS - KUNA, REIGEL - EL HOUSSINE, ROMMES, SAFI - ALMAAS, SANGWA SAFI YOGO Aurelia, SWALENS - COESENS, TAGHON, TAHTIKO, THIRY, TRUJILLO RUIZ, VAN DRIESSCHE, VAN LIERDE, VERHOEVEN - BERNARD, WANG - CHEN				
CONTRE	-				
ABSTENTION	FOUQUIER, LEFEVRE, LIASKHEL MOHAMAD, MARCELO, SEBA				

Q20

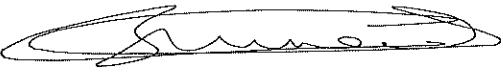
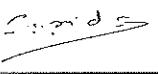
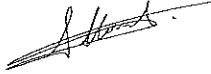
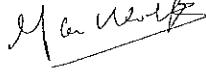
Voté le: 02/10/2024 20:42

17. Nomination du/des commissaire aux comptes - M. BRUNIN	Pour	1041	100,00%	Majorité absolue (50% + 1) La résolution est acceptée	
	Contre	0	0,00%		
	Voix exprimées	1041	-		
	Abstention	121	-		
	Absent	848	-		
POUR	AJARI - ALAMI, BAIA MENDES - FONSECA MONIZ, BAILLY, BERGER, BRUNEEL - DERY, CAMPEERT - DUYTS, CHEN, CHOPLIN, CIPIDO, CLAESSENS, DE GREEF - HANNAERT, DE GRIJSE, DE KEERSMAEKER, DE LA RUELLE, DE WILDE, DE WOLF - DUBART, DEPOTER, DEQUANTER, DOLYAN A., DOLYAN G., DVORAKOVA, EDWARDS, FLAMAND, HOFMANS, IMPATIENT, JACKSON, LECOMTE, LEMOGOUM - BRIONES, LOPUCH, MARCHESI, MASSART G., MBAIHOUNDA - IRAKOZE, MEYSKENS - VEREB, MORREEL, OVALI - MENEUVSE, POTY, PYCK B., PYCK F., RAMAKERS - KUNA, REIGEL - EL HOUSSINE, ROMMES, SAFI - ALMAAS, SANGWA SAFI YOGO Aurelia, SWALENS - COESENS, TAGHON, TAHTIKO, THIRY, TRUJILLO RUIZ, VAN DRIESSCHE, VAN LIERDE, VERHOEVEN - BERNARD, WANG - CHEN				
CONTRE	-				
ABSTENTION	BRUNIN, FOUQUIER, LEFEVRE, LIASKHEL MOHAMAD, MARCELO, SEBA				

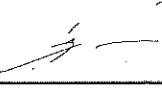
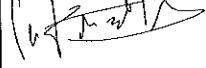
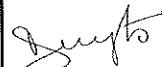
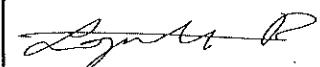
Présences

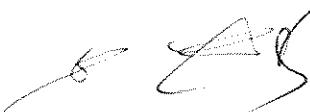
Nom du Propriétaire	Lots	Quotité	Présent/Représenté	Signature	S/N du boîtier	Inscrit·e à	A quitté la session à
AJARI - ALAMI	R10	21	Représenté(e) par FLAMAND		502311006948	02/10/2024 18:40	—
BAEL	N10	19	Absent	—	—	—	—
BAIA MENDES - FONSECA MONIZ	L10	20	Présent		502311007419	02/10/2024 18:56	—
BAILLY	G40, K03	24 + 21 = 45	Présent		502311006911	02/10/2024 17:58	—
BARREE	G56	1	Absent	—	—	—	—
BERGER	K09	23	Représenté(e) par SWALENS - COESENS		502311007459	02/10/2024 18:00	—
BOGA CIGDEM LALE	Q06	13	Absent	—	—	—	—
BONJAKU - MAKA	L05	20	Absent	—	—	—	—
BOUCHOUARI	Q10	13	Absent	—	—	—	—
BOUILLET	G33	1	Absent	—	—	—	—

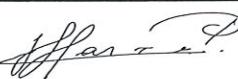


Nom du Propriétaire	Lots	Quotité	Présent/Représenté	Signature	S/N du boîtier	Inscriv-e à	A quitté la session à
BRUNEL - DERY	R08	21 + 19 = 40	Présent		502311007369	02/10/2024 17:58	—
BRUNIN	M09	20	Présent		502311007365	02/10/2024 18:06	—
BUNZIGIYE	Q07	13	Absent	—	—	—	—
CAMPEERT - DUYTS	G44, N01	20 + 57 = 77	Présent		502311007425	02/10/2024 17:51	—
CHEN	J05	19	Présent		502311006800	02/10/2024 18:09	—
CHOPLIN	J10	19	Présent		502311007035	02/10/2024 18:06	—
CIPIDO	K01	23	Présent		502311006949	02/10/2024 17:45	—
CLAESSENS	O06	19 + 20 = 39	Présent		502311007200	02/10/2024 17:51	—
DARINVEST	L00, O00	38	Absent	—	—	—	—
DARTEVELLE	M12	15	Absent	—	—	—	—
DE BONDT	O08	19	Absent	—	—	—	—
DE BRACKELEER	N07	19	Absent	—	—	—	—
DE GREEF - HANNAERT	G35, G51, P11, Q11, R11	45 + 70 = 115	Présent		502311007415	02/10/2024 18:01	—
DE GRIJSE	P06	9	Représenté(e) par CAMPEERT - DUYTS		502311007425	02/10/2024 17:53	—
DE KEERSMAEKER	G50	1	Représenté(e) par Callens (encodé(e) manuellement)		502311007325	02/10/2024 17:48	—
DE LA RUELLE	G43, L08	21	Représenté(e) par SWALENS - COESSENS		502311007459	02/10/2024 18:37	—
DE POOTER - VAN HOVE	K02	23	Absent	—	—	—	—
DE VREESE	P02, P03	18	Absent	—	—	—	—
DE WILDE	L11	20	Présent		502311006754	02/10/2024 18:03	—
DE WOLF - DUBART	G52, M06	21	Présent		502311007349	02/10/2024 17:55	—
DE ZEEUW	K00	23	Absent	—	—	—	—
DEBUIRE	M02	20	Absent	—	—	—	—
DEPOTER	M01	20	Représenté(e) par DE GREEF - HANNAERT		502311007415	02/10/2024 18:02	—
DEQUANTER	N02	19	Présent		502311007393	02/10/2024 17:49	—
DEROPPE	P07	9	Absent	—	—	—	—



Nom du Propriétaire	Lots	Quotité	Présent/Représenté	Signature	S/N du boîtier	Inscrét-e à	A quitté la session à
DOLYAN A.	O07	19 + 35 = 54	Présent		502311006927	02/10/2024 18:20	—
DOLYAN G.	G41, Q08, R09	35	Représenté(e) par DOLYAN A.		502311006927	02/10/2024 18:20	—
DUPLAT - KOMPORELOS	P05	9	Absent	—	—	—	—
DVORAKOVA	G34, G53, M11, N11, P00	50	Représenté(e) par DE GREEF - HANNAERT		502311007415	02/10/2024 18:02	—
EDWARDS	N00, Q02	20	Présent		502311006730	02/10/2024 18:07	—
FLAMAND	O02	19 + 21 = 40	Présent		502311007180	02/10/2024 17:57	—
FOUQUIER	G55, J07	20	Représenté(e) par SEBA		502311006747	02/10/2024 17:47	—
GIGASHVILI	O03	19	Absent	—	—	—	—
GIRBEA - TIBIRNA	J09	19	Absent	—	—	—	—
HANART	P08	9	Absent	—	—	—	—
HENRY	G46	1	Absent	—	—	—	—
HOFMANS	O05	19	Présent		502311007233	02/10/2024 17:56	—
IMPATIENT	O01	19	Représenté(e) par CAMPEERT - DUYTS		502311007454	02/10/2024 17:53	—
JACKSON	P01	9	Représenté(e) par CAMPEERT - DUYTS		502311007425	02/10/2024 17:52	—
JACOBS	R12	15	Absent	—	—	—	—
KASSAR - BASULTO	N03	19	Absent	—	—	—	—
KASSAR - NAJJAR	G59	1	Absent	—	—	—	—
LE BOULENGE	K12	13	Absent	—	—	—	—
LECLERCQ	J00	19	Absent	—	—	—	—
LECOMTE	P09	9	Représenté(e) par WTORECK (encodé(e) manuellement)		502311007207	02/10/2024 18:05	—
LEEMAN - VAN CUTSEM	K04	23	Absent	—	—	—	—
LEFEVRE	G42, R07	22	Présent		502311007396	02/10/2024 17:50	—
LELUBRE	M05	20	Absent	—	—	—	—
LEMOGOUM - BRIONES	G64, N09	20	Représenté(e) par CAMPEERT - DUYTS		502311007425	02/10/2024 17:53	—
LIASKHEL MOHAMAD	K10	23	Représenté(e) par SEBA		502311006747	02/10/2024 17:47	—
LOPUCH	J04	19	Présent		502311006966	02/10/2024 18:02	—

Nom du Propriétaire	Lots	Quotité	Présent/Représenté	Signature	S/N du boîtier	Inscrét à	A quitté la session à
MANNAERT - HUYGENS	L03	20	Absent	—	—	—	—
MARCELO	Q01	13	Présent		502311007412	02/10/2024 17:58	—
MARCHESI	G57, O04	20	Présent		502311007141	02/10/2024 18:32	—
MASSART G.	O09	19	Représenté(e) par SWALENS - COESSENS		502311007459	02/10/2024 18:00	—
MASSART J.	G36, J11	20	Absent	—	—	—	—
MBAIHOUNDA - IRAKOZE	J08	19	Présent		502311006856	02/10/2024 17:49	—
MEYSKENS - VEREB	O10	19	Présent		502311006836	02/10/2024 18:17	—
MORREEL	G31, L02	21	Représenté(e) par OVALI - MENEUVSE		502311006833	02/10/2024 18:04	—
MUSAYELYAN	N05	19	Absent	—	—	—	—
MUSUMECI	J02	19	Absent	—	—	—	—
NAN MIHAI - NAN SIMONA	M08	20	Absent	—	—	—	—
OUCHAN	R04	21	Absent	—	—	—	—
OVALI - MENEUVSE	O11	19 + 21 = 40	Présent		502311006833	02/10/2024 18:04	—
PEETERS	K07	23	Absent	—	—	—	—
POTY	Q09	13	Représenté(e) par Vanderlinden (encodé(e) manuellement)		502311006821	02/10/2024 17:54	—
POUATCHA TCHOUAMO - MERCIER	R05	21	Absent	—	—	—	—
PYCK B.	N04	19	Présent		502311006899	02/10/2024 18:11	—
PYCK F.	R01	21	Présent		502311006735	02/10/2024 18:11	—
RAMAKERS - KUNA	G37, R06	22	Présent		502311007354	02/10/2024 18:09	—
REIGEL - EL HOUSSINE	Q03	13	Présent		502311007364	02/10/2024 18:03	—
ROBIJNS	G47	1	Absent	—	—	—	—
ROMMES	L01	20	Présent		502311006921	02/10/2024 18:25	—
SAFI - ALMAAS	G38, M07	21	Présent		502311007267	02/10/2024 18:07	—
SANGWA SAFI YOGO Aurelia	R02	21	Présent		502311007340	02/10/2024 18:10	—

Nom du Propriétaire	Lots	Quotité	Présent/Représenté	Signature	S/N du boîtier	Inscrét-e à	A quitté la session à
SEBA	K08	23 + 43 = 66	Présent		502311006747	02/10/2024 17:46	—
Soc. Civ. Immobilière de Dieleghem	P04	9	Absent	—	—	—	—
SPRL GNFM	N08	19	Absent	—	—	—	—
STEVENS	K11	23	Absent	—	—	—	—
SWALENS - COESSENS	G32, L09	21 + 63 = 84	Présent		502311007459	02/10/2024 17:59	—
TAGHON	G58, N06	20	Représenté(e) par CLAESSENS		502311007200	02/10/2024 17:51	—
TAHTIKO	K06	23	Présent		502311007405	02/10/2024 18:12	—
THIRY	R00	21 + 13 = 34	Présent		502311006952	02/10/2024 17:55	—
TRUJILLO RUIZ	Q05	13	Présent		502311007442	02/10/2024 18:08	—
TSCHUDI	K05	23	Absent	—	—	—	—
TURCANU	P10	9	Absent	—	—	—	—
VAN DRIESEN	J03	19	Représenté(e) par BRUNEEL - DERY		502311007369	02/10/2024 18:30	—
VAN DROMME	G60	1	Absent	—	—	—	—
VAN LAARHOVEN - VASSEUR	J01	19	Absent	—	—	—	—
VAN LAETHEM	Q00	13	Absent	—	—	—	—
VAN LIERDE	Q04	13	Représenté(e) par THIRY		502311006952	02/10/2024 17:56	—
VAN LOOCK - SALAMA	G39, L07	21	Absent	—	—	—	—
VAN RENTERGHEM	G45, R03	22	Absent	—	—	—	—
VAN SIMAEYS - LAMPERS	M10	20	Absent	—	—	—	—
VANQUERP - BLONDEEL	L04	20	Absent	—	—	—	—
VANSTEENKISTE	L06	20	Absent	—	—	—	—
VERHOEVEN - BERNARD	G48, M03	21	Représenté(e) par BAILLY		502311006911	02/10/2024 17:59	—
VERSLUYS	G49, L12	15	Absent	—	—	—	—
VIGLIONE	J06	19	Absent	—	—	—	—
WANG - CHEN	M04	20	Présent		502311007205	02/10/2024 18:10	—



